

## EXIL D'HERODE A LYON.



L'historien Flavius Josèphe, dans ses *Antiquités judaïques*, livre XVIII, raconte avec détail et avec son exactitude ordinaire l'exil d'Hérode à Lyon, par ordre de l'empereur Caligula. Dion Cassius rapporte le même fait, qu'il place en l'an 759 de la fondation de Rome, et que long-temps on a regardé comme apocryphe. J'ai lu ces deux écrivains, et j'ai traduit le chap. IX du 18<sup>e</sup> livre de Josèphe, presque mot à mot et par verset. Le voici.

1<sup>o</sup> Hérodiade, sœur d'Agrippa, avait été mariée à Hérode, Tétrarque de Galilée et de Pérée. Jalouse de la puissance échue à son frère qu'elle voyait élevée au trône de Judée ;

2<sup>o</sup> Elle fut indignée que celui-ci, qui avait été obligé de fuir sa patrie pour échapper aux poursuites de ses créanciers, y était revenu revêtu de la pourpre royale, et marchait fièrement au milieu du peuple.

3<sup>o</sup> Loin de pouvoir commander à ses affections fraternelles, elle ne cessait au contraire de solliciter son mari à entreprendre un voyage à Rome, pour obtenir aussi une dignité égale à celle d'Agrippa ;

4<sup>o</sup> « Je ne saurais supporter plus long-temps, disait-elle,